

## CACOLIN 80 V+

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

- 1.1 Identification du produit : **CACOLIN 80 V+**
- 1.2 Utilisation: Industrie des matières plastiques
- 1.3 Fournisseur : JM POLYMERS  
Z.I. Chambaud  
43620 ST ROMAIN LACHALM - FRANCE  
Email : [contact@jmpolymers.fr](mailto:contact@jmpolymers.fr)
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)4 71 75 69 30 de 08 h à 12h et de 14h à 18h.

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange : Le produit n'est pas classé comme étant une préparation dangereuse selon le règlement (CE) n° 1272/2008.
- 2.2 Eléments d'étiquetage : Exempt d'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.  
Symbole de danger : Aucun.  
Mentions de danger (H): Aucune.  
Conseils de prudence (P): Aucun.
- 2.3 Autres dangers : Informations non disponibles.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

### 4. PREMIERS SECOURS

Pas d'impact connu sur le personnel utilisant cette préparation constituée de charge minérale enrobée dans une matrice polymère, et se présentant sous forme de granulés.

Toutefois, les mesures générales suivantes prévues pour les premiers soins doivent être prises:

- 4.1 Contact avec les yeux : Si contact avec le produit chaud ou fondu, laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.
- 4.2 Contact avec la peau : Si contact avec le produit fondu, refroidir rapidement la peau à l'eau froide. Ne pas racler le produit de la peau. Consulter un médecin immédiatement.
- 4.3 Inhalation : En cas d'exposition importante aux fumées et aux vapeurs, amener rapidement la personne à l'air libre. Consulter un médecin immédiatement.
- 4.4 Ingestion : Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.

## CACOLIN 80 V+

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction appropriés : Poudres, mousses, eau pulvérisée, dioxyde de carbone. Ne pas utiliser de jet d'eau.
- 5.2 Danqers particuliers: La combustion complète, en présence d'excès d'air, génère du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et de la vapeur d'eau. La combustion incomplète génère en outre du monoxyde de carbone (CO), de la suie et des produits de craquage : aldéhydes, cétones, hydrocarbures et acides gras volatils.
- 5.3 Protection des intervenants/pompiers : Ne pas inhaler les produits en combustion. Les intervenants et pompiers doivent porter une tenue de feu complète, des lunettes de protection et un appareil respiratoire autonome à pression positive.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6.1 Précautions personnelles: Le déversement accidentel peut entraîner des risques de chutes de plain pied.
- 6.2 Méthodes de nettoyage: Enlever mécaniquement en évitant la dispersion de poudre, et vidage conforme à la section 13.
- 6.3 Mesures de protection de l'environnement: Empêcher le produit de se répandre dans les égouts, les cours d'eau, les eaux souterraines et les sols.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Manipulation : Ne pas manger ou boire sur le lieu de travail. Lors de la manipulation de produit chaud, porter des gants et des vêtements de protection, cet équipement doit supporter la température du produit chauffé. Eviter l'inhalation de poussières et des fumées d'extrusion. Veiller à une ventilation adéquate. Une extraction locale peut être nécessaire.
- 7.2 Stockage : Stocker le produit dans un lieu frais, sec et bien ventilé, protégé du soleil, dans des emballages fermés. Respecter les procédures de gerbage préconisées.
- 7.3 Utilisations spécifiques: n.d.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Valeurs limites d'exposition : Pas de données disponibles.
- 8.2 Protection des yeux: Lunettes de sécurité
- 8.3 Protection de la peau: Vêtements de protection et gants en cas de manipulation à l'état fondu
- 8.4 Protection respiratoire: Masque pendant la transformation  
Installer un système d'aspiration au-dessus des postes de travail

## CACOLIN 80 V+

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations générales :

9.1.1 Aspect:	Solide
9.1.2 Forme commerciale:	Granules
9.1.3 Odeur:	Inodore

#### 9.2 Informations pertinentes relatives à la santé, la sécurité et l'environnement :

9.2.1 pH:	n.d.
9.2.2 Point d'ébullition (°C):	n.d.
9.2.3 Point d'éclair (°C):	n.d.
9.2.4 Propriétés explosives:	n.d.
9.2.5 Pression de vapeur (20°C):	n.a.
9.2.6 Solubilité dans l'eau à 20°C (mg/l):	Insoluble

#### 9.3 Autres données:

9.3.1 Temp. Décomposition (°C):	> 280
9.3.2 Temp. fusion (°C):	105 – 130

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Stabilité:

Le produit est stable stocké et manipulé conformément à la section 7.

#### 10.2 Réactions dangereuses:

Décomposition thermique à hautes températures (>280°C).

#### 10.3 Conditions à éviter:

Décharges électrostatiques, surchauffe.

#### 10.4 Produits incompatibles:

n.d.

#### 10.5 Produits de décomposition:

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Toxicité aiguë :

Le polymère liant et les additifs sont biologiquement inertes.

#### 11.2 Ingestion :

Compte tenu de sa composition, le produit peut être considéré comme non nocif.

#### 11.3 Inhalation :

A température ambiante, il n'y a pas d'émission de fumées toxiques.

#### 11.4 Contact avec la peau :

Compte tenu de sa composition, le produit peut être considéré comme non irritant.

#### 11.5 Contact avec les yeux :

Compte tenu de sa composition, le produit peut être considéré comme non irritant.

#### 11.6 Effets spécifiques :

Le polymère liant et les minéraux sont biologiquement inertes, pas de préoccupation particulière pour l'Homme.

## CACOLIN 80 V+

### 12. INFORMATION ECOLOGIQUE

- 12.1 Information sur les effets écologiques : A utiliser selon les bonnes pratiques de travail.  
Ne pas disperser le produit dans l'environnement.
- 11.2 Persistance et dégradabilité : Ce produit est persistant et non biodégradable.
- 11.3 Potentiel de bio-accumulation : Pas de données disponibles.
- 11.4 Ecotoxicité : Pas de données disponibles.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

- 13.1 Produit: Le recyclage doit être considéré.  
Incinération en décharge contrôlée selon règlements de la CE (91/156/EEC; 91/689/EEC, 94/62/EC) et modifications suivantes, d'après considération des composants dangereux énumérés dans les sections 3, 11 et 15)
- 13.2 Conditionnement: Les emballages contaminés doivent être traités comme le produit.  
Les emballages non contaminés peuvent être recyclés ou traité comme les ordures ménagères.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- 14.1 Numéro ONU : Non concerné
- 14.2 Route (ADR) / Rail (RID) : Non réglementé
- 14.3 ADNR : Non réglementé
- 14.4 Maritime (IMO-IMDG) : Non réglementé
- 14.5 Voies aériennes (OACI / IATA) : Non réglementé

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas classé comme étant une préparation dangereuse selon les dispositions du règlement (CE) n° 1272/2008.

Exempt d'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Symbole de danger : Aucun.

Mentions de danger (H): Aucune.

Conseils de prudence (P): Aucun.

## CACOLIN 80 V+

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### *Historique*

Mise à jour : 2 Août 2017

Version : 3

#### *Avis au lecteur*

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits en matière de sécurité. Elles ne sauraient donc constituer un engagement de notre part sur la composition précise de ces produits ou sur leurs spécifications.

Il appartient à l'utilisateur de s'assurer que les produits sont adaptés à un domaine d'application particulier ou à une utilisation déterminée.

En tout état de cause, seules nos conditions générales de vente sont applicables

Ces données ne sont pas transposables sur d'autres produits. Dans la mesure où la préparation mentionnée dans cette fiche est mélangée à d'autres matières et transformée les données de la fiche de sécurité, sauf mention contraire, ne peuvent être transposées sur la nouvelle matière fabriquée.